

CHALLENGES LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD TROPHEES CREDIT MUTUEL

REGLEMENT OFFICIEL – CHALLENGE ROUTE 2025/2026

LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD – TROPHEE CREDIT MUTUEL

Partenaire principal

Crédit Mutuel

Trophées



Fournisseurs Officiels

INTERSPORT

Tout'com
Agence de communication & production

sport-up.fr

Ambassadeur Officiel

K-animation

Partenaires Locaux

ARTICLE 1 – OBJET ET OBJECTIFS

Le Challenge Route de la Ligue d'Athlétisme Région Sud – Trophée Crédit Mutuel a pour finalités de :

- Promouvoir la pratique des courses running, principalement celles bénéficiant d'un label FFA.
- Valoriser les clubs affiliés et l'esprit collectif.
- Décerner la mention « **Challenge Régional des Courses Running Région Sud – Trophée Crédit Mutuel** » aux épreuves sélectionnées.
- Encourager la participation des athlètes et des clubs selon trois critères :
 - les performances réalisées,
 - la régularité de la participation,
 - l'engagement des clubs.
- Soutenir les courses répondant à un cahier des charges précis en matière de qualité et de sécurité.

ARTICLE 2 – CONDITIONS D'ACCES

Le Challenge est réservé aux athlètes titulaires d'une licence **FFA – Région Sud** en cours de validité.

ARTICLE 3 – STRUCTURE DU CHALLENGE

Le Challenge comprend trois volets distincts :

3.1 Challenge Performance

- **Cotation** : Points attribués selon la performance chronométrique, sur la base du barème officiel établi par la Ligue d'Athlétisme Région Sud et fondé sur les records de France (cf. annexe 1).
- **Classement** : Réalisé sur les cinq meilleures courses labellisées disputées entre le **1er septembre 2025 et le 31 août 2026**. En cas de participation à plus de cinq courses, seules les cinq meilleures performances sont retenues.
- **Récompenses** :
 - Les trois premiers hommes et femmes du classement scratch.

Contacts

Challenges Ligue

Yves Arcamone

yarcamone.provence-athle

@hotmail.com

CHALLENGES LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD TROPHEES CREDIT MUTUEL



- Le premier homme et la première femme de chaque catégorie (Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors, Masters de 0 à 10).
- Distances maximales autorisées : Minimes 5 km, Cadets 15 km, Juniors 25 km.

- **Cumul** : Un athlète récompensé au classement scratch ne peut l'être au classement par catégorie.
- **Égalité** : En cas d'égalité, le nombre de courses disputées est pris en compte (performance + nombre de courses).

3.2 Challenge Fidélité

- **Principe** : Chaque participation à une course du Challenge vaut 1 point.
- **Classement** : Basé sur le cumul des points obtenus.
- **Récompenses** : Le premier athlète féminin et le premier athlète masculin ayant cumulé le plus grand nombre de points.
- **Égalité** : En cas d'égalité, la performance cumulée (Fidélité + Performance) départagera les concurrents.
- **Cumul** : Un athlète classé au Challenge Performance ne peut prétendre à une récompense au Challenge Fidélité.

3.3 Challenge Clubs

Le classement des clubs est établi sur la base du nombre de licenciés FFA – Région Sud ayant participé aux courses inscrites au Challenge.

ARTICLE 4 – CALENDRIER OFFICIEL DES EPREUVES

Le calendrier des courses comptant pour le Challenge Route 2025/2026 est accessible sur le site officiel de la Ligue à l'adresse suivante :

👉 [Calendrier Challenge Route 2025/2026](https://new.provence-athle.fr/index.php/fr/challenges/challenges-2025-2026)

Ce calendrier est validé par les commissions compétentes et constitue la référence officielle pour la saison.

ARTICLE 5 – CLASSEMENTS INTERMEDIAIRES

Les classements intermédiaires et définitifs sont publiés sur le site officiel :

<https://new.provence-athle.fr/index.php/fr/challenges/challenges-2025-2026>

ARTICLE 6 – RECLAMATIONS

En cas de litige ou d'égalité non prévue, la Ligue d'Athlétisme Région Sud est seule habilitée à statuer.

Contacts

Challenges Ligue

Yves Arcamone

yarcamone.provence-athle

@hotmail.com

Partenaire principal

Crédit Mutuel

Trophées



Fournisseurs Officiels

INTERSPORT

Tout'com

sport-up.fr

Ambassadeur Officiel

K-animation

Partenaires Locaux

CHALLENGES LIGUE D'ATHLETISME REGION SUD TROPHEES CREDIT MUTUEL



Partenaire principal

Crédit Mutuel

Trophées



Fournisseurs Officiels

INTERSPORT

Tout'com
Agence de communication & production

sport-up.fr

Ambassadeur Officiel

K-animation

Partenaires Locaux

ARTICLE 7 – RECOMPENSES

Les remises de prix des Challenges se dérouleront lors d'une soirée régionale dédiée au Running.

ARTICLE 8 – VALIDITE DES LICENCES

- La saison sportive court du **1er septembre 2025 au 31 août 2026**.
- La licence 2024/2025 reste valide jusqu'au 30 septembre 2025.
- En cas de non-renouvellement de la licence avant le 1er octobre 2025, les performances réalisées en septembre 2025 seront annulées rétroactivement.

ARTICLE 9 – ANNEXE

Annexe 1 : Table de cotations Challenge Route

Lien : [Télécharger le document](#)

- ✦ Ce règlement a valeur officielle pour la saison **2025/2026**.

Contacts

Challenges Ligue

Yves Arcamone

yarcamone.provence-athle

@hotmail.com